

SÉANCE DU 28 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit,  
Le vingt-huit mai,  
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai.

**N° 55/18/1**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 18 mai 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 4 juin 2018,

**Objet de la délibération :**

Compte administratif 2017  
Ordures ménagères ex. CCPO

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.  
M. Porteret Jean-Claude à Mme Laurence Breuillot, M. Moniotte Jacques à M. Faivre-Pierret Christophe, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme
- Procuration** Magneron Monique à Mme Petitot Marie-Jeanne, M. Chaussarot Michel à M. Hebert Guy, M. Petetin Yves à M. Barbey Henri, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Groshenry Maxime à M. Vergey André
- Suppléé(e)s** M. Vermot-Desroches par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Bole Léon par M. Vouillot Jean-Bernard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe,
- Excusé(e)** Mme Boucon-Galimard Sabrine, M. Nicolet Jean-Paul
- Absent(e)s** Mmes Faillenot Maryse, Breuillot Christine & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Chatelain Claude, Simon Gilles & Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mme Sarah FAIVRE, 1<sup>ère</sup> vice-présidente, donne lecture aux conseillers communautaires, après que M. le Président de la CCLL se soit retiré, du Compte Administratif 2017 du budget OM du secteur de Ornans qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
1 115 521.63 €	1 150 610.29 €	35 088.66 €
Report excédent 2016		776.12€
Résultat cumulé 2017		35 864.78 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
195 719.46 €	65 888.21 €	- 129 831.25 €
Report excédent 2016		236 197.89€
Résultat cumulé 2017		106 366.64 €

Elle propose à l'assemblée d'affecter les résultats de la manière suivante :

Au compte R 001 (RI) 106 366.64 €

Au compte R 002 (RF) 35 864.78 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180528-55-18-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2018



Nombre de membres
- En exercice : 99
- Présents titulaires : 73
- Absents : 24
· Dont suppléés : 3
· Dont représentés : 8
· Excusés : 2
· Non excusés : 11
· Arrivé après vote CA : 1
- Votants : 84

Résultat du vote
- Pour : 84
- Contre : 0
- Abstention : 0

Les membres présents à l'unanimité :

1. Approuvent le compte administratif 2017 du budget ordures ménagères de Ornans dont le résultat de clôture cumulé des sections fait apparaître un excédent de 142 231.42€,
2. Décident d'affecter comme suit les résultats au budget Ordures Ménagères fusionné de la CCLL 2018 :

Au compte R 001 (RI) 106 366.64 €

Au compte R 002 (RF) 35 864.78 €

Fait et délibéré en séance, le 28.05.18

Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER

Président  
Communauté de Communes  
Loue Lisson  
7, rue Edouard Bastide  
25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180528-55-18-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2018

